


INTÉGRER.

L'enfant sourd est un élève comme les autres.

L'Association de parents d'enfants déficients auditifs soutient la scolarisation des enfants sourds. L'opération Souris organisée en février permet de récolter des fonds.

Aides pour une compréhension maximale

LES SOURDS

Christian MERVILLE

SE FONT ENTENDRE

La famille Bélier a certainement permis à un très grand nombre de spectateurs de se sensibiliser à la surdité, à ses conséquences et aux difficultés quotidiennes qu'elle engendre. Certaines scènes fortes restent en mémoire. Particulièrement celle où le père de l'héroïne voit sa fille chanter en ne percevant que du silence.

« C'est vrai que c'est un film qui montre bien le problème de la surdité, mais c'est aussi un film qui a oublié les sourds, estime Josée Comparato, une des coordinatrices pédagogiques à l'APEDAF (Association de parents d'enfants déficients auditifs). En effet, si tous les passages signés sont sous titrés, les passages parlés ne le sont pas. Comment les sourds peuvent-ils dès lors suivre ce qui se dit ? »

UN MONDE DE DIFFÉRENCE

L'APEDAF a été créée par des parents il y a plus de trente ans afin de permettre à leurs enfants de suivre une scolarité normale en leur offrant des aides pédagogiques lorsqu'ils sont intégrés dans l'enseignement ordinaire. « L'enseignement spécialisé pour les sourds existe et il a toute sa raison d'être, poursuit Josée. C'est d'ailleurs l'un des premiers à avoir été organisé chez nous. Cependant, à la fin des années 1990, avec la pratique de l'implant cochléaire [qui permet d'atteindre un certain niveau d'audition] de plus en plus répandu pour certaines surdités, un décret a permis aux parents d'inscrire leurs enfants qui en ont les capacités dans l'enseignement ordinaire proche de chez eux, avec une aide de quatre périodes/semaine. Ce qui reste malgré tout insuffisant pour que tout se passe au mieux, tant pour l'enseignant que pour l'enfant. »

Tous les sourds sont différents et communiquent de manières diversifiées. Certains oralisent, d'autres sont implantés. Il existe aussi les « signants ». Et, en fonction de l'acceptation de leur surdité, des enfants souhaitent suivre, par une scolarisation classique, des options que l'enseignement spécialisé ne peut pas leur offrir. Pour cela, il leur faut donc une aide, un petit plus indispensable que, seule, peut leur apporter un appui pédagogique. L'enfant sourd

reste toujours fragilisé dans un monde fait uniquement d'entendants. Il est dès lors nécessaire de lui apporter un soutien pour une compréhension maximale de ce qui se dit en classe, de l'aider à saisir toute la nuance de certains concepts.

CHANCES DE RÉUSSITE

Selon la Convention internationale des droits de l'enfant, « tout enfant a droit à un enseignement adapté ». Cependant, afin que l'intégration puisse se passer au mieux, les parents doivent payer pour offrir à leurs enfants toutes ces chances de réussite. « Et c'est là qu'intervient le coup de pouce de l'APEDAF, grâce à son opération Souris [la vente de chocolats en forme de souris]. Celle-ci permet de lever une partie des fonds nécessaires pour mener son action suivant trois axes principaux que sont la sensibilisation à la surdité, le soutien aux parents et l'intégration des enfants sourds », explique sa coordinatrice.

Cette intégration évite aussi le système de « ghetto », surtout pour les sourds qui souvent vivent deux cultures différentes : celle des sourds et celle des entendants. Cette faculté qui leur est offerte d'évoluer le plus harmonieusement possible dans ces deux mondes est donc capitale. « Faire en sorte que les enfants sourds deviennent bilingues, ouverts à deux cultures », commente Caroline, une autre intervenante pédagogique. Qui ajoute : « De plus, entendre n'est pas comprendre. Écouter, entendre et comprendre ne sont pas des synonymes. Ces différences sont difficiles à concevoir par le grand public et parfois par les enseignants qui accueillent un enfant sourd dans leur classe. D'autant plus que beaucoup de sourds, paradoxalement, parlent presque normalement. »

Car c'est aussi cela le rôle de l'APEDAF : être une sorte d'interface pour créer des liens entre sourds, malentendants et entendants. Et de toujours rappeler qu'un sourd n'est pas, loin s'en faut, un muet. ■

Renseignements : www.apedaf.be